

## Avec la Poste, la Carsat Sud-Est aide les retraités à bien vieillir

**La Carsat Sud-Est confie aux facteurs une mission d'enquête à domicile auprès de 2400 retraités de plus de 70 ans, habitant Cavaillon et Les Taillades, afin qu'ils expriment leurs besoins en termes d'aménagement de logement.**

### Recevoir la visite du facteur en toute confiance

Les personnes âgées le voient quotidiennement. C'est pour cette raison que la Carsat Sud-Est fait confiance à La Poste.

Tous les retraités qui vont ouvrir leur porte au facteur pour cette enquête ont été informés par courrier postal, début janvier 2016.

Besoin de faciliter les déplacements, d'aménager la salle de bain, d'optimiser les dépenses énergétiques... Avec la personne âgée, le facteur complète les 8 points clé du questionnaire et dresse l'état de ses besoins d'aménagement.

### Des solutions pour améliorer la vie quotidienne à domicile

Ensuite, la Carsat Sud-Est étudiera chacun des questionnaires et le cas échéant, proposera son aide. Si nécessaire, un rendez-vous sera pris avec le retraité pour évaluer plus précisément les travaux à mener et rechercher des solutions de financement.

### Une première pour la Carsat Sud-Est

Pour la première fois, la Carsat Sud-Est fait appel à la Poste pour mener une enquête de proximité. Selon les résultats de cette expérimentation, l'opération sera étendue en régions Paca et Corse.

### Les aides de la Carsat Sud-Est, aperçu

Le logement est primordial pour favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées. Pour cette raison, la Carsat Sud-Est s'engage dans une politique d'aide à l'aménagement de l'habitat des retraités. Elle propose :

- Un accompagnement humain et technique personnalisé :  
Diagnostic, projets de travaux, demande de devis, dossier de financement, suivi conjoint des travaux.
- Une aide au financement :  
La Carsat Sud-Est propose des subventions variables selon les revenus, pour la réalisation des travaux.
- Exemples de travaux éligibles :  
Remplacement d'une baignoire par une douche, pose de revêtements de sols antidérapants, remplacement d'un chauffage défectueux...

Ces aides sont réservées aux retraités des régions Paca et Corse, dont les ressources annuelles sont inférieures à 17 076 € pour une personne seule, 25 608 € pour un couple (2015).

 **La Carsat Sud-Est répond aux questions des retraités sur l'action sociale au 3960**

Contacts presse :  
Angélique Dobras  
04 91 85 79 13  
[angelique.dobras@carsat-sudest.fr](mailto:angelique.dobras@carsat-sudest.fr)

Marie-Hélène Lable  
04 88 56 71 00  
[marie-helene.lable@carsat-sudest.fr](mailto:marie-helene.lable@carsat-sudest.fr)